



# Culture,

## droit et handicap

Florence Faberon  
et Stéphanie Urdician (dir.)

# Culture, droit et handicap

Notre appréhension du handicap s'est singulièrement transformée comme en témoignent tant le vocabulaire que les politiques publiques. La volonté est de mettre l'accent sur la potentialité des personnes reconnues comme titulaires de droits ainsi que sur la fonction déterminante de l'environnement social. Il convient par une approche globale de favoriser l'insertion dans un ensemble social et de favoriser l'expression de choix eu égard à la construction d'un projet de vie. Choisir, participer et accéder, n'être ni rejeté ni refusé, c'est pouvoir prétendre à toutes les dimensions de la vie et pas seulement à des aides financières ou des politiques de compensation. Dans cet ensemble, la culture ne peut que prendre une place cruciale.

La culture est à l'évidence une dimension qui nous construit, un facteur de rencontres et d'épanouissement, qui nous ouvre le monde. Elle nous donne des clés pour accéder à notre environnement, pour trouver notre place dans le présent et se projeter dans l'avenir. La culture n'est pas un supplément accessoire auquel il est possible de penser quand on a pourvu à d'autres besoins. Elle est partie prenante de la multidimensionnalité des êtres. Elle constitue l'une des sécurités de l'existence et un moyen d'exister pleinement. Le droit, qui désormais la reconnaît, ne s'y trompe pas et les politiques publiques l'intègrent en cherchant à lui donner un contenu pour tous, sans discrimination. Elle peut se révéler autant un vecteur d'insertion professionnelle qu'un moyen d'insertion sociale. La culture peut se révéler lieu d'insertion et permettre de trouver des ressorts pour surmonter des situations de handicap. Elle peut aussi être un puissant facteur de changement des regards eu égard à la différence, par exemple en intégrant le handicap dans son œuvre créatrice.

Reconnue comme droit, la culture peut permettre d'assurer une insertion réussie pour les personnes. Il lui reste à être vécue effectivement par les personnes. Le droit a érigé la prise en compte du handicap en défi. La culture vécue comme droit n'en est pas un moindre.



Couverture : © Manon Vichy,  
www.manonvichy.fr

15 €

